

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et solidaire

ARRÊTÉ du 24 avril 2019

fixant au titre de l'année 2019 la composition du jury d'admissibilité du concours pour le recrutement de chargés de recherche du développement durable de classe normale

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire ,

Vu la loi n° 82-610 du 15 juillet 1982 modifiée d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique en France ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, modifiée ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983, modifié, fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 2014-1324 du 4 novembre 2014, modifié, portant statuts particuliers du corps des chargés de recherche du développement durable et du corps des directeurs de recherche du développement durable ;

Vu l'arrêté du 6 février 2019 autorisant, au titre de l'année 2019, l'ouverture d'un concours pour le recrutement de chargés de recherche du développement durable de classe normale ;

Arrête

Article 1 - Le jury d'admissibilité des concours pour le recrutement de chargés de recherche du développement durable de classe normale au titre de l'année 2019, est composé comme suit :

M. Patrick CHABRAND, professeur des universités à l'Université d'Aix-Marseille, président du jury d'admissibilité ;

En qualité de membres élus par les membres du corps des chargés de recherche :

- M. Raphaël ANTOINE, chargé de recherche du développement durable,
- M. Jean-Michel AUBERLET, chargé de recherche du développement durable,
- Mme Stéphanie BORDEL, chargée de recherche de développement durable,
- Mme Lourdes DIAZ-OLVERA, chargée de recherche de développement durable,
- M. Laurent DUPONT, chargé de recherche du développement durable,
- Mme Alexandra FORT, chargée de recherche de développement durable,
- M. Thomas ROBERT, chargé de recherche du développement durable,
- Mme Divitha SEETHARAMDOO, chargé de recherche du développement durable,
- M. Emmanuel VINO, chargé de recherche du développement durable.

En qualité de membres élus par les membres du corps des directeurs de recherche.

- M. Emmanuel CHAILLEUX, directeur de recherche du développement durable,
- M. Pierre CHARBONNIER, directeur de recherche du développement durable,
- M. Teddy FEN-CHONG, directeur de recherche du développement durable,
- M. Laurent GAILLET, directeur de recherche du développement durable,
- Mme Marie-Axelle GRANIE, directeur de recherche du développement durable,

M. Zoubir KHATIR, directeur de recherche du développement durable,
Mme Catherine MASSON, directeur de recherche du développement durable,
M. Pierre ROSSI, directeur de recherche du développement durable,
M. Bruno TASSIN, directeur de recherche du développement durable,
M. Charles TATKEU, directeur de recherche du développement durable,
Mme Catherine MASSON, directeur de recherche du développement durable,
Mme Christine BUISSON, directeur de recherche du développement durable,

En qualité de membres choisis par le ministre.

Mme Ginette ARLIGUIE, professeure des universités,
Mme Marie-Christine BAIETTO-CARNEIRO, directrice de recherche CNRS,
M. Abdelaziz BENSRAHAI, professeur des universités,
M. François BUYLE-BODIN, professeur des universités,
M. Jean-Marc CHASSERY, professeur des universités,
M. Pierre FRANKHAUSER, professeur des universités,
M. Jérôme GENSEL, professeur des universités,
M. Mehdi GHOREYCHI, directeur de recherche INERIS,
M. André LARCENEUX, professeur des universités,
Mme Nadia MAIZI, directrice de recherche Mines ParisTech,
M. Mohamed NAAIM, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts (ICPEF),
M. Bernard N'KAOUA, professeur des universités,
Mme Monika WOLOSZYN, professeure des universités,

Article 2 - Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 24 avril 2019

Le ministre d'État, ministre de la transition
écologique et solidaire,

Pour le ministre et par délégation,
La cheffe de bureau des recrutements par concours

Signé

Marie-Hélène ROLLAND-DELOFFRE